



# UN SOCLE DE 7 MISSIONS CLEFS

---

1. Contribuer au **développement économique**, à **la promotion et à la valorisation des entreprises et des organisations sectorielles de l'alimentaire de Rhône-Alpes**.
2. Contribuer à **la promotion et la valorisation des produits**, des territoires et du patrimoine alimentaire régional.
3. Contribuer à **la promotion et la valorisation des pratiques**, des savoir-faire, des métiers.
4. Contribuer à **l'innovation, la recherche et développement** des entreprises quelque soient leur taille.
5. Contribuer au **développement des échanges et des collaborations** entre les acteurs sectoriels directs et indirects en mobilisant et associant leurs compétences pour favoriser et **stimuler la dynamique sectorielle**.
6. Contribuer à **la diffusion, de l'information, de la communication des actions**, des projets, des programmes relatifs au secteur.
7. Contribuer au **développement de l'entrepreneuriat** du secteur alimentaire



# 4 THÉMATIQUES

---

4 thématiques relatives aux enjeux structurels du secteur seront en priorité couvertes :

1. La **promotion et la commercialisation Régionale, France et international**
2. **L'innovation élargie, la recherche et le développement**
3. La **performance des organisations et des outils**
4. **L'emploi et le recrutement**

# MÉTHODOLOGIE DU PROGRAMME 2015

---

## Objectif général

1. Formaliser, le programme d'actions des rapprochés de 2015, identifier et développer des actions nouvelles et complémentaires, maintenir les actions phares.
2. Approche budgétaire

## L'objectif de programme

Contribuer au développement économique, à la promotion et à la valorisation des entreprises et des organisations sectorielles de l'alimentaire de Rhône-Alpes

## Les cibles

Les entreprises

Les acteurs sectoriels



# ORGANISATION - LES PRINCIPES, LES ÉQUIPES

---

## Objectifs

Maintien et réorganisation des activités existantes, pour assurer leur viabilité et leur pérennité.

- Complémentarité des métiers et missions
  - Complémentarité des compétences et des savoirs
- ▶ Développement d'actions complémentaires, pour répondre aux attentes des acteurs, et pour assurer la viabilité et la pérennité de l'association.

# ORGANISATION – LES PRINCIPES, LES ÉQUIPES

---

## L'organisation cible

- ▶ Un principe, ancré sur les natures et les typologies d'activité de services à ce jour proposées et à développer -> Service Direct vs Service Indirect
- ▶ Un pôle développement économique « levier et relais » direct aux entreprises, pour faire-savoir, valoriser et favoriser l'emploi et l'accès aux services existants proposés.
- ▶ Un pôle actions collectives « coordinateur et relais » direct aux acteurs en collectif, pour accompagner, et faire émerger des actions et des projets pour le secteur.

## Échéances

- ▶ Phase 1 : La gestion et la mise en œuvre de la fusion
- ▶ Phase 2 : la gestion et la mise en œuvre du rapprochement

# Rappel des activités stratégiques

## Services aux entreprises du secteur alimentaire

### Services DIRECTS

#### Développement Economique

##### Développement commercial

- Vente et production de services aux entreprises pour l'accompagnement et le développement commercial France et Export

##### Développement technologique et performance

- Vente et production de services aux entreprises de diagnostic de projets d'innovation
- Gestion et animation des Optiréseaux +

### Services INDIRECTS

#### Développement Collectif

##### Ingénierie de projets

- Développement vente et production de services sur mesure de montage de projets.
  - Construction AAP
- Accompagnement sectoriel dans la conduite et l'émergence de projets AMO filières et autres groupements

##### Actions collectives

- Accompagnement des filières dans des points de leurs stratégies
  - Développements croisés de propositions d'actions aux filières et autres groupements.
  - Mise en œuvre du Comité de labellisation Alimentaire
- Accompagnement sectoriel dans la conduite et l'émergence de projets

